

Lumière sur les « visiteurs »

Dans plusieurs associations berruyères, les bénévoles se dédient à visiter les autres : qu'ils en soient remerciés. Vous aussi, peut-être, pouvez-vous donner un peu de votre temps ? N'ayez crainte : toutes ces associations proposent en général une formation à leurs nouveaux bénévoles.

Visite des malades en établissements hospitaliers (VMEH)

VMEH18 a pour mission d'apporter par des visites régulières la chaleur humaine d'une présence amicale et de combattre l'isolement et l'ennui. A Bourges, l'association intervient au Centre Hospitalier Jacques Cœur, aux Résidences de Bellevue et aux Fioretti. Elle propose des animations, un soutien moral et une chaleur humaine auprès des personnes hospitalisées. Elle assure la formation des bénévoles.

VMEH DU CHER
4, rue Béranger - 18000 Bourges 02-48-70-45-70
chapeau.vmech@wanadoo.fr

Subvention du Conseil Général : 520 € en 2009

Fondation Claude Pompidou

L'antenne de Bourges a pour objectif d'offrir aux familles ayant un enfant en situation de handicap une possibilité de temps libre et à l'enfant l'opportunité de rencontres. Le service est gratuit et assuré par des bénévoles. A ce jour, une cinquantaine de familles sont aidées par 51 bénévoles.

21 bis boulevard de Strasbourg - 18000 Bourges
Tél : 02.48.70.56.60
Permanences le lundi et le vendredi de 14h00 à 16h30
fcp.bourges@orange.fr

Subvention du Conseil Général : 1 500 € en 2009

Association nationale des visiteurs de prison Section de Bourges

Chaque visiteur rencontre chaque semaine 2 à 3 détenus qui en font la demande, afin de les aider à mieux supporter leur enfermement et de leur permettre de prendre conscience de la nécessité de bâtir un projet d'avenir pour leur sortie afin d'éviter la récidive. Agrément des intervenants par le Ministère de la Justice.

1 rue Jean Bart 18000 Bourges - Tél. 02 48 20 67 64

Subvention du Conseil Général : 973 € en 2009

Coordination des associations de lutte contre l'alcoolisme

Le comité assure la coordination de 2 associations de lutte contre l'alcoolisme, principalement constituées d'anciens malades et de leurs proches. Il assure des contacts et un suivi des malades et de leurs familles et anime des réunions d'information dans divers lieux (usines, boîtes de nuit, lycées, collèges, péages d'autoroute...).

"Alcool, Écoute, Joie et Santé" : 7 rue Georges Claude
18000 Bourges - Tél : 02.48.26.07.25

"Alcool Assistance La Croix d'Or" :
20 rue du Prinal - Tél : 02 48 65 09 72

Subvention du Conseil Général : 3 000 € en 2009 + 3 520 € pour le centenaire de la Croix d'Or

Vie libre

Le mouvement Vie Libre rassemble aussi des malades de l'alcool et leurs proches. Son but est de participer à la guérison des victimes de l'alcoolisme et d'aider à leur promotion personnelle et collective. Il mène une action fraternelle auprès des buveurs et de leur famille, et les accompagne vers les services médicaux appropriés.

222 av. du Gal de Gaulle, 02 48 56 42 46
Subvention du Conseil Général : 1 000 € en 2009

La Charmille : l'insertion et la qualification sur le chantier



Rue du Moulon, le Foyer des Jeunes Travailleurs de la Charmille a pris ses quartiers dans son nouveau bâtiment. La rue Félix Chédin est désormais fermée. Des conditions de vie et d'accueil largement améliorées sont désormais proposées aux 99 locataires et aux personnes en formation qui fréquentent le Centre.

Pour un tel projet, il était bien naturel que L'Office Public de l'Habitat, propriétaire des lieux, fasse appel à des entreprises qui jouent le jeu d'intégrer sur leurs chantiers des personnes en insertion et en cours de qualification. 11 350 heures de travail ont été ainsi réservées, 65 % de plus que les 6 850 heures demandées par l'Etat.

Alors que sur Bourges Nord, le Plan de Renouveau Urbain se poursuit sans offrir de travail aux habitants, l'Office Public de l'Habitat du Cher, en lien avec le Conseil Général, démontre qu'ouvrir un chantier aux personnes en insertion, c'est possible !

Info-service

Le Fil : 0 800 40 18 18

« Quand c'est comme ça ... » :

Que l'on ait 8 ans, 13 ans ou 18 ans, il y a des moments où la vie, c'est compliqué. Si tu veux parler de tes soucis à quelqu'un mais que tu n'oses pas en parler à tes parents ou tes proches, tu peux appeler le Fil qui t'écouterà et te conseillera.

Et si vous êtes un adulte, être parent n'est pas non plus toujours facile. Vous vous posez des questions en matière de responsabilité parentale ou vous avez du mal à communiquer avec votre enfant : le Fil vous écoute, vous conseille et vous oriente vers la bonne personne ou le bon organisme qui pourra vous apporter un soutien.

Le Fil est un service anonyme, animé par des professionnels.

En parler, c'est déjà avancer.



Imp. ICL 02 48 24 45 31

Libération - Moulon - Archelet - Gare - Rabelais - Gambetta - Arènes - Auron - Nation - Juranville
Prado - Vauvert - Beauregard - Pierrelay - JJ Rousseau - Barbès - Th. Lamy



Comme chaque année, le Conseil général a défini en début de mois les grandes orientations du budget qui sera voté en mars.

Le vote du budget définit les moyens qui seront alloués à chaque secteur : personnes âgées et handicapées, emploi, vie culturelle, aide aux plus démunis, routes, sports, aide à l'enfance, ...

Dans un département où chacun a à sa charge 15 m de routes (6 m en moyenne nationale), où le pourcentage de personnes de plus de 75 ans atteint 10,3 % de la population (8,4 % en moyenne nationale) mais où le revenu par habitant n'est que de 8 600 € par an (contre 9 800 € au niveau national), une réelle solidarité nationale est indispensable. Elle manque aujourd'hui.

Des économies ont donc dû être faites. Elles sont difficiles pour tous. Nous avons pourtant voulu préserver trois engagements, pour faire front en ce temps de crise et pour préparer l'avenir : soutenir le pouvoir d'achat, préserver l'emploi, investir pour l'épanouissement des hommes et des femmes du Cher. Vous en découvrirez les principales mesures dans cette lettre.

Vous aussi, défendez le département du Cher en affichant : « mon département, j'y tiens ! ».

Irène Félix

Vice-Présidente du Conseil Général
Conseillère municipale de Bourges

Le Conseil Général et le sport

L'intervention du Conseil Général en faveur du sport se distingue de celle de la Ville. Le Conseil Général cible son intervention dans quatre directions : l'aide aux familles, le soutien aux comités sportifs et à l'encadrement des clubs, l'accompagnement des manifestations sportives, l'aide au sport de haut niveau.

L'aide aux familles : une aide de 15 à 60 € est attribuée à tous les jeunes, jusqu'à 16 ans inclus, domiciliés dans le Cher et licenciés dans un club sportif du département (affilié à une fédération). Plafonnée au prix de la licence, cette aide est calculée en fonction des revenus des parents. La demande doit arriver au Conseil Général avant 1er mars.

Le soutien aux comités sportifs, à la formation et à l'encadrement : afin d'encourager le développement du sport, le Conseil Général soutient le fonctionnement des comités sportifs par le biais de contrats d'objectifs. Par ailleurs, une vingtaine de comités sportifs sur les 60 que compte le Cher s'installe ces jours-ci dans la nouvelle maison des sports aménagée par le Conseil Général aux Gibjons, rue Gaston Berger, près du CREPS.

En matière d'aide à la formation, le Conseil Général soutient les clubs sportifs évoluant au niveau régional, les clubs de football ruraux faisant des efforts de formation et les 5 pôles et centres sportifs situés dans le département (basket, badminton, motocross, cyclisme, équitation).

Il faut aussi citer le dispositif Cap Asso qui permet encore aujourd'hui à de nombreux clubs d'embaucher des salariés au bénéfice des enfants.

L'accompagnement des manifestations sportives : le Conseil Général participe au financement des manifestations sportives organisées par les associations et les communes du Cher, lorsqu'elles présentent un caractère et un rayonnement départementaux. Ces manifestations font vivre le département tout au long de l'année.

« Haut niveau » : Le Conseil Général accorde des subventions aux clubs sportifs dont les équipes "premières" évoluent au niveau national pour les déplacements, la formation et la communication. Il accorde des aides financières aux sportifs individuels licenciés dans le Cher qui participent aux championnats nationaux, internationaux ou mondiaux.

Des équipements sportifs subventionnés par le Conseil Général

Dans le cadre de son aide aux projets des communes, le Conseil Général subventionne la réalisation de certains équipements sportifs.

Sur Bourges, le Conseil Général a été très présent :

- reconstruction du gymnase Gustave Pailloux
- participation à la future salle de sports à Jean Brivot
- requalification du complexe Yves du Manoir
- équipements complémentaires de la piscine des Gibjons
- réfection à venir du stade la Sente aux Loups, ...



Pour contacter votre conseillère générale

**Irène Félix – Conseil Général du Cher – Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cédex – tél : 02 48 27 69 72
mél : i.felix@elus.cg18.fr - http://irenefelix.blogspot.com**

Permanences :

- **Moulon :** Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal - 11 mars, 22 avril, 20 mai et 17 juin de 11 heures à 12 h
- **Proche du marché de la Halle :** 20 rue du Prinal
Samedis 27 février, 3 avril, 22 mai et 12 juin de 11 heures à 12 h
- **à côté du Parc Saint-Paul (Museum) :** 2 rue Henri Sellier
Mercredis 17 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin de 17 h 30 à 18 h 30.



Les trois engagements du budget départemental 2010

En s'appuyant sur un service public local de proximité, le Conseil Général s'engage à :

Soutenir le pouvoir d'achat des familles

- prise en charge de 50 € sur la carte de bus des jeunes Berruyers
- maintien des bourses pour les collégiens de familles modestes
- aide à la licence sportive (15 à 60 € pour 1950 enfants et jeunes)
- Allocation Personnalisée d'Autonomie renforcée pour les personnes âgées isolées et à faibles ressources
- développement de la Prestation de Compensation de Handicap
- déplacements à 2 € dans tout le département avec Lignes 18
- intervention maintenue du Fonds Solidarité Logement, eau et énergie pour les habitants du Cher qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté
- aides préservées pour toutes les associations d'aide alimentaire
- l'appartement témoin Eco-Logis pour aider aux économies d'énergie au quotidien



Le chiffre :

Jusqu'à 120 euros/mois de complément d'aide APA pour les personnes âgées isolées

Préserver l'emploi

- création en 2010 de 65 nouveaux emplois auprès des personnes âgées et handicapées dans les Etablissements d'Hébergement
- reconnaissance du vrai coût de l'aide à domicile pour les personnes âgées
- 450 contrats uniques d'insertion
- 6,5 millions d'euros en soutien aux associations et à l'emploi associatif
- le dispositif Berr'inov pour l'innovation dans les entreprises
- des aides à l'immobilier et à la création d'emplois dans les entreprises industrielles, artisanales et commerciales
- le développement des projets touristiques dans le Cher (Pôle du Cheval et de l'Ane, Loire à Vélo, Centre Céramique de la Borne, Pôle de l'Espace de Nançay, ...)
- 65 millions d'euros d'investissements pour des projets structurants (par exemple la Rocade Est, le Plan de Renouvellement Urbain, ...), en soutien à l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics



Le chiffre :

3958 emplois touristiques dans le Cher, un secteur en croissance depuis 2004

Investir pour l'épanouissement des hommes et des femmes du Cher, porteurs de l'avenir de notre département

- soutien aux projets culturels et aux voyages scolaires dans les collèges
- soutien au développement de crèches parentales
- création d'une unité d'accueil pour les adolescents en grande difficulté et accompagnement plus proche des familles en difficulté pour l'éducation de leurs enfants
- le Centre Culturel de Rencontre à Noirlac, de rayonnement national, tourné vers tous les habitants du Cher
- présence maintenue, malgré d'inévitables restrictions, auprès des réseaux sportifs et culturels, poursuite des contrats culturels de territoire
- aide à la rénovation de la Maison de la Culture de Bourges
- développement de la citoyenneté avec les maisons des solidarités
- après le développement de l'enseignement supérieur à Lahitolle, une aide à la rénovation de l'Institut Universitaire de Technologie de Bourges
- acquisition et mise en valeur d'espaces naturels sensibles
- la création d'un service d'ingénierie territoriale pour les communes rurales pour les projets de gestion et protection de l'eau
- le projet internet pour tous



Le chiffre :

3160 collégiens en voyage grâce au Conseil général

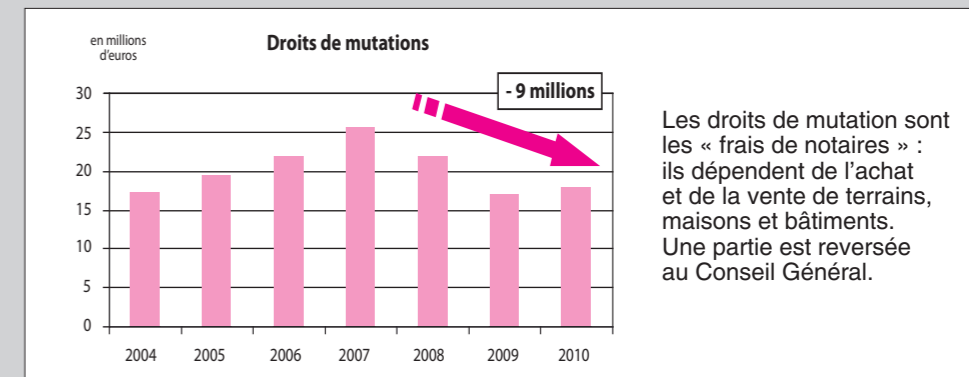
Les grands chiffres des orientations budgétaires

Budget de fonctionnement : 310 millions d'euros
Budget d'investissement : 65 millions d'euros

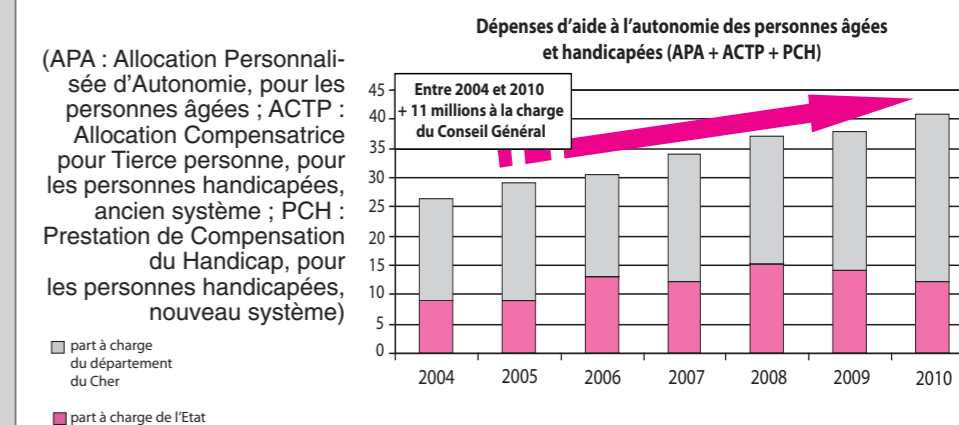
En raison des contraintes financières dues à la réforme des collectivités locales mise en place par la droite, 15 millions d'euros d'économies ont dû être trouvés

Finances départementales : des chiffres pour comprendre

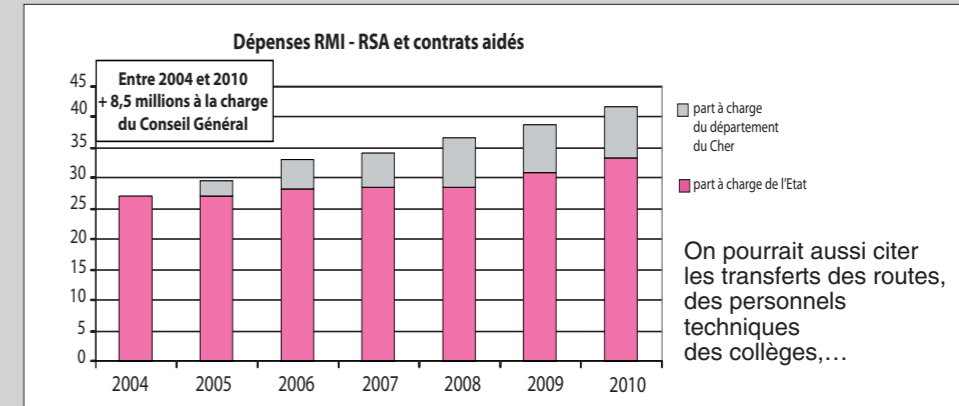
A partir de 2007, la crise de l'immobilier réduit les recettes du Département



Des dépenses pour les personnes âgées et handicapées en hausse, de moins en moins compensées par l'Etat



De nouvelles responsabilités, des ressources qui ne suivent pas



En 2010, la suppression de la taxe professionnelle

